

Mercredi, 9 juin 1897.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président.

Les honorables messieurs

Aikins,	Cochrane,	MacInnes, (Burlington),	Owens,
Allan,	Cox,	Masson,	Poirier,
Almon,	De Blois,	McCallum,	Power,
Armand,	Dever,	McInnes (N.-Westm'tr),	Primrose,
Arsenault,	Dickey,	McKay,	Prowse,
Baker,	Dobson,	McLaren,	Scott,
Bellerose,	Drummond,	McMillan,	Snowball,
Bernier,	Ferguson	Merner,	Sullivan,
Boltuc,	Forget,	Mills,	Temple,
Boucherville, de (C.M.G.)	Kirchhoffer,	Montplaisir,	Vidal,
Bowell (Sir Mackenzie),	Lougheed,	Mowat (Sir Oliver),	Villeneuve,
Carling (Sir John),	Lovitt,	O'Brien,	Wark.
Casgrain,	Macdonald (I.P. E.),	O'Donohoe,	Wood.
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	

PRIÈRES :

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (72) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba," a fait rapport qu'il avait examiné ledit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (55) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Minden à Muskoka," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que la soixante et dixième règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'elle a rapport au dit bill.